

CHRONIQUE PRISON – JUSTICE

JUIN 2015

2 juin – Arsenal parlementaire contre la menace djihadiste. Une commission d'enquête vote mardi un rapport qui propose des mesures administratives et judiciaires.

- Lutte contre la radicalisation en prison : 105 individus sont incarcérés pour leur implication dans les filières irako-syriennes. « la quasi-totalité de ceux qui ont commis des actes violents au nom du djihad » avait un passé délinquant et avaient séjourné en prison. Il faudrait améliorer « la grille d'évaluation du degré de radicalisation ». Le bureau du renseignement pénitentiaire dispose de « trop peu de moyens pour assurer ses missions ».
- Création d'un centre destiné à prendre en charge les jeunes de retour des zones de combats. Mise en place proposée de référents ou « mentors » qui assureront le suivi des personnes radicalisées.

Bercy dépose plainte contre M. THEVENOUD pour fraude fiscale. Le député a omis de déclarer ses revenus et de payer ses impôts. La « commission des infractions fiscales », autorité administrative est la seule instance habilitée à saisir la justice en cas de fraude fiscale manifeste. La plupart des contribuables indéclicats échappent à des poursuites judiciaires.

L'Etat islamique détruit la prison de PALMYRE symbole de la répression syrienne. Des millions d'opposants y ont été tués dans les années 80.

3 juin – Renseignement : la loi examinée en urgence au Sénat. Substantiellement amendé, le texte reste évasif sur des points clés. L'Administration Pénitentiaire, qui dispose d'un petit service de renseignement, ne devrait pas être incluse dans les services spéciaux permettant d'espionner les détenus.



Des prisons, repaires de terroristes ? « En quête d'actualité » émission de D8 a filmé le quotidien de la Maison d'Arrêt de LYON – CORBAS construite en 2009. « la prison ça les rend fous, c'est normal qu'ils partent en couilles » lâche un détenu.

4 juin – OUTREAU : « Les faits, vous en avez trouvé alors ? ». Mardi cinq acquittés ont témoigné pour réaffirmer l'innocence de Daniel LEGRAND. « On était le pion du juge Fabrice BURGAUD, il n'écoutait rien » Karine DUCHOCHOIS acquittée du procès d'OUTREAU.

Prostitution : l'Assemblée Nationale refait ce que le Sénat avait défait. Suppression du délit de racolage passif. Une disposition visant à pénaliser clients d'actes sexuels assortie d'une obligation de stage de sensibilisation obligatoire pour le client.

Lydia GUIROUS, porte-parole du parti « Les Républicains » auteur du livre « Allah est grand, la République aussi ». Sa ville d'enfance est ROUBAIX : d'origine kabyle, elle dresse un réquisitoire des renoncements de la France face à la montée du communautarisme.

Drame du RANA PLAZA : vers un procès des responsables. En 2013 l'effondrement de l'immeuble abritant des ateliers textiles au BANGLADESH avait fait 1134 morts et près de 2.000 blessés.

Joseph BLATTER a démissionné 4 jours après sa réélection, il est désormais directement visé par le FBI dans l'enquête sur la corruption.

7 juin – Violences à TOURCIONG : « on nous dit de rester dans nos cages ». Dans le quartier de la BOURGOGNE, les habitants disent leur colère et leur sentiment d'abandon après quatre nuits d'affrontements. Dans la nuit de dimanche à lundi une voiture grille plusieurs feux rouges, la police nationale tente de l'interpeller, le conducteur refuse de s'arrêter et la voiture termine sa course dans un arbre. Un passager est tué sur le coup. Dès lundi le quartier s'embrase.

Les HLM débordés par la pauvreté de leurs locataires. Le nombre de familles monoparentales est passé de 16,6% en 2000 à près de 20% en 2012. « Aujourd'hui 7 demandeurs sur 10 sont sous le seuil de pauvreté ».

OUTREAU : côte à côte après le verdict, le petit LEGRAND acquitté et le petit DELAY. « J'espère aller de l'avant. J'espère que lui aussi y arrivera » D. LEGRAND.

9 juin – Attentat déjoué à VILLEJUIF : deux nouvelles interpellations de personnes qui pourraient être complices de Sid Ahmed Ghlam, étudiant soupçonné d'avoir préparé l'attentat.

113 Français ou résidents français tués dans des pays où ils avaient rejoint une organisation terroriste.

FORSANE ALIZZA, entre terrorisme et mégalomanie. 14 membres de ce groupuscule accusés de s'être préparés au djihad armé, sont jugés à partir de lundi. L'« émir » avait recruté des « lieutenants » qui devaient s'entraîner au maniement des armes à feu, voire de l'« arbalète ».

Le 15 juin, inauguration d'une instance de dialogue entre les Français de confession musulmane et l'Etat. Les représentants du Conseil Français du culte musulman en seront membres.

A COURBEVOIE, un trafic de HLM ni vu ni connu. L'affaire révèle les dysfonctionnements de l'office public de l'habitat tenu par la municipalité Les Républicains. Moussa N. faisait visiter des appartements en faisant miroiter la « régularisation » de la situation une fois dans les murs.

11 juin – Le désarroi d'une mère de djihadiste devant la justice. Elle attaque en justice l'Etat pour n'avoir pas pu empêcher son fils, à l'époque mineur, de partir en Syrie. La faille viendrait d'une circulaire de 2012 qui annule l'obligation pour les mineurs d'avoir une autorisation parentale pour quitter le territoire.

L'Etat pose les bases d'un dialogue avec l'Islam. Une nouvelle instance rencontrera le 15 juin des représentants des pouvoirs publics. Appelée à se réunir deux fois par an, celle-ci ne sera dotée d'aucun pouvoir. Sera évoqué notamment le statut des imams et des aumôniers.

Dans les ferries de la SNCM, cocaïne, cannabis et armes à feu. 8 marins ont avoué, ils auraient agi à la demande du délégué syndical CFTC.

Amende requise contre la juge PREVOST – DESPREZ pour violation du « secret professionnel » dans l'affaire BETTENCOURT.

13 juin – Le candidat Front National Adrien DESPORT, suppléant aux départementales simulait des agressions. Mis en détention provisoire il sera jugé le 15 juillet.

Roland DUMAS poursuivi à NÎMES pour 8300 euros, à propos d'une étude introuvable. Cette somme correspondrait au reliquat des honoraires que lui devrait l'ancien Maire de PONT-SAINT-ESPRIT poursuivi par ailleurs.

« Racolage ou pénalisation du client, c'est bonnet blanc et blanc bonnet ». Alors que le texte contre « le système prostitutionnel » revient à l'Assemblée, des prostituées chinoises s'inquiètent du harcèlement policier.

14 juin – Dominique STRAUSS-KAHN relaxé, l'instruction condamnée. Le jugement de l'affaire du CARLTON rendu vendredi à Lille, accable les magistrats qui ont mené l'enquête. Frédéric FEVRE, procureur de la République avait demandé la relaxe. La justice « ne se rend pas avec le code moral mais avec le code pénal ».

Les députés rétablissent la pénalisation du client et suppriment le délit de racolage.

Plus de 700 Millions de femmes actuellement en vie ont été mariées de force alors qu'elles étaient enfants. En Inde, au Royaume Uni, en Afrique des hommes et des femmes luttent pour faire reconnaître cette « tradition » comme un crime.

16 juin – SARKOZY veut poser « la question » du droit du sol. Alors qu'il s'y était toujours opposé, le Président du parti Les Républicains veut ouvrir le débat sur le sujet. Il a décidé de concurrencer le parti lepéniste en investissant son terrain.

Interpellations à MARSEILLE dans le quartier de La Castellane pour trafic de stupéfiants. Une trentaine de personnes ont été interpellées.

Handball : ouverture du procès des paris après un match suspect. Les frères KARABATIC et 14 autres prévenus comparaissent pour « escroqueries ».

« RAZZIA sur la Riviera » d'Hélène CONSTANTY chez FAYARD. « Il n'y a pas de bourgeoisie à NICE, la seule richesse, c'est l'immobilier. Des terres qui ne valaient rien ont pris une valeur considérable en moins d'un siècle. Comment voulez-vous qu'un tel cadre n'attire pas l'argent sale et les escrocs du monde entier ? » La Camorra napolitaine et la 'Ndrangheta calabraise se sont infiltrées partout.

Après les Etats Unis et l'Europe les narcotrafiquants sont en train de conquérir l'Afrique de l'Ouest.

17 juin – L'Islam appelé « à se réformer et à s'adapter ». Manuel VALLS a inauguré lundi la nouvelle instance de dialogue entre l'Etat et les musulmans. Il y aura mis en place d'un diplôme universitaire de formation civique et civile obligatoire pour les imams détachés par leurs pays d'origine et pour les nouveaux aumôniers.

Transport de cocaïne : un syndicaliste avoue devant le tribunal de MARSEILLE.

Cercle de jeu CADET : 5 gardes à vue. Depuis 2008 huit des dix cercles parisiens ont été fermés par les autorités.

Le chef d'Al-Qaïda au Yémen tué par un drone. Il était aussi le numéro 2 de la nébuleuse djihadiste.

18 juin – Migrants : des hébergements et des renvois. 9500 places créées pour les réfugiées et les demandeurs d'asile. 1500 nouvelles places pour les migrants en transit. Un effort pour le renvoi des migrants économiques et le doublement de l'aide au retour.

Des piliers de la mafia calabraise interpellés sur la Côte d'Azur. La 'NDRANGHETA est connue pour détenir le quasi monopôle de l'importation de la cocaïne en Europe.

Compromis sur la loi renseignement. Le renseignement pénitentiaire a été retiré du texte.

Emploi fictif : le Maire de MONTAUBAN en garde à vue.

L'enquête sur le cercle CADET bute sur la piste corse.

19 juin – Fusillade dans une église noire aux Etats Unis. Un homme blanc a tué neuf personnes à CHARLESTON en Caroline du Sud.
Arrestation du cerveau présumé de l'attentat de la Rue des Rosiers en 1982.

Selon Brice HORTEFEUX « les conditions d'accès à la nationalité doivent être revues ». Devenir Français pour les enfants nés en France de parents étrangers ne doit plus être automatique.

Faut-il incarcérer les djihadistes de retour de Syrie ? Pour la première fois, des juges ont demandé des remises en liberté, contre l'avis du parquet. La Cour d'Appel a confirmé la libération de deux jeunes hommes mais a annulé celle du troisième. Nombre de refus de remise en liberté butent sur les motivations des djihadistes. Ont-elles été humanitaires ou guerrières ?

« Entendu sur Radio Monte Carlo »

Plusieurs détenus de Fleury-Mérogis ont déposé plainte pour coups et blessures de la part de surveillants au quartier disciplinaire.

21 juin – Renseignement : un régime inédit de surveillance des étrangers. La mesure vise de façon dérogatoire les étrangers de passage en France, par exemple des chefs d'entreprise, journalistes, diplomates... Dans une tribune du MONDE, Jean Marie DELARUE fustige un coup de force des services secrets et appelle le gouvernement à la supprimer.

Le pasteur de CHARLESTON, foudroyé par la haine. Clemente PINCKNEY, tué dans son église « MOTHER EMMANUEL » était militant un acharné des droits civiques.

Terrorisme : hausse du nombre de victimes dans le monde. 32727 personnes victimes d'actes de terrorisme en 2014, hausse de 81% en un an. Deux tiers des attentats se sont produits en IRAK, au PAKISTAN et au NIGERIA.

Jérôme CAHUZAC renvoyé en correctionnelle pour fraude fiscale et blanchiment d'argent.

Neuf ans de prison ferme requis contre le leader de FORSANE ALIZZA.

23 juin – Le recours du Français Serge ATLAOUI rejeté par la justice indonésienne. L'avocate a annoncé vouloir explorer d'autres voies juridiques.

Quatrième directeur de cabinet en trois ans pour Christiane TAUBIRA. Alain CHRISTNACHT ancien membre du cabinet de Lionel JOSPIN, un des fondateurs du Think Tank TERRA NOVA.

La contrainte pénale s'installe lentement en France. La nouvelle peine de probation, alternative la prison, impose un suivi régulier des condamnés. 610 peines prononcées en 7 mois. Il faut distinguer sursis avec mise à l'épreuve et contrainte pénale qui est une peine à part entière d'une durée de 6 mois à 5 ans pour les condamnés pour des délits punis de moins de 5 ans d'emprisonnement (en 2017 elle sera élargie à tous les délits). Tous les 15 jours le condamné doit voir son conseiller d'insertion et de probation.

Autre mesure, la libération sous contrainte. Aux 2/3 de la peine la situation d'un condamné doit être examinée, le juge peut le remettre en liberté sous contrôle. Au 1^{er} Mai 13647 condamnés bénéficiaient d'un aménagement de peine, 474 libérés sous contrainte.

François PEROL, ex conseiller de SARKOZY, comparait pour prise illégale d'intérêt.

Dans un entretien au Journal du Dimanche Christiane TAUBIRA menace de quitter le

gouvernement si son projet de réforme du droit pénal des mineurs n'est pas examiné avant 2017.

Le pape François s'en prend aux « collusions maffieuses » et il admonesté l'Union Européenne empêtrée dans ses divisions quant à l'accueil des réfugiés.

24 juin – A GAZA le HAMAS et ISRAEL accusés par l'ONU de crimes de guerre en 2014.

De nouvelles mesures contre la fraude fiscale. Le dispositif a permis de récupérer 10,4 Milliards d'euros en 2014.

Sévère réquisition contre Nicolas KARABATIC à propos d'une « tricherie en équipe » à MONTPELLIER.

Les victimes de tortures obtiennent plus difficilement l'asile en France d'après le Centre PRIMO LEVI.

Le NEBRASKA, un Etat républicain, a aboli la peine de mort. Un vote qui traduit une fissure dans le mouvement conservateur.

25 juin – Selon les documents de la NSA, révélés par Wikileaks, HOLLANDE, SARKOZY et CHIRAC ont été écoutés par les Etats Unis jusqu'en 2012.

Des généraux colombiens impliqués dans des exécutions de civils. 3000 civils auraient été tués durant la guerre contre les guérillas des Forces armées révolutionnaires de COLOMBIE.

L'Assemblée adopte l'accord judiciaire PARIS – RABAT, le texte était dénoncé par le Syndicat de la magistrature et plusieurs ONG. Le dernier rapport d'Amnesty International note que malgré des progrès la torture persiste dans le royaume.

Pédophilie : des signalements plus systématiques de la part du parquet à destination de l'administration.

Grand stade de NICE : perquisitions à la Mairie. Des soupçons d'irrégularités financières entourent le partenariat public-privé. Le coût du projet serait de 446 Millions d'euros.

26 juin – Procès COTTREZ : plongée dans la nuit d'une femme. Cette femme est jugée à DOUAI pour avoir tué huit de ses nouveaux nés. Après la naissance de ses deux premières filles, elle n'a plus voulu montrer son corps à un médecin. A 12 ans elle a été violée par son père, les rapports incestueux se poursuivant durant son adolescence. Un psychiatre écrit : « Dominique COTTREZ n'a pas donné la mort à ses nouveaux nés, elle ne leur a pas donné la vie ». Une bataille juridique autour de la prescription des crimes : « lorsque l'infraction est clandestine ou dissimulée, la prescription devrait être suspendue jusqu'à la découverte des faits ».

5000 euros d'amende requis contre Éric ZEMMOUR. Il avait évoqué des « bandes d'étrangers qui dévalisent, violentent ou dépouillent ».

La police condamnée pour délit de faciès. L'Etat devra payer 1500 euros à chaque

plaignant pour « faute lourde ». Selon la Cour d'Appel des « présomptions graves, précises et concordantes » permettent de retenir que des contrôles litigieux ont été réalisés.

La loi renseignement définitivement adoptée. Des députés ont suivi le Conseil Constitutionnel, mais leur texte maladroit a peu de chances d'aboutir. Le Président de la République s'est engagé à saisir lui-même le Conseil.

28 juin – Terrorisme : l'onde de choc d'un vendredi sanglant. Pour la 1^{ière} fois en France, un homme a été décapité au cours d'une attaque terroriste contre une usine chimique à Saint Quentin Fallavier (Isère). En Tunisie un attentat revendiqué par l'Etat islamique a fait 38 morts principalement des touristes. Le Koweït a aussi été frappé par une attaque. En Syrie à KOBANE les djihadistes se sont livrés à l'un des pires massacres depuis le début de la guerre tuant plus de 150 civils.